KNDS



POLITIQUE

QUALITÉ, SANTÉ, SÉCURITÉ & ENVIRONNEMENT

Au sein de KNDS France et ses filiales, KNDS Ammo et ses sociétés (KNDS Belgium, KNDS Ammo France, KNDS Ammo Italy) ont défini comme priorité : **LA QUALITÉ ET LA SATISFACTION DES CLIENTS** ainsi que **LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS & LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.**

KNDS Ammo réalise ses activités dans le respect de la réglementation, de la Politique QSE et de la charte éthique de KNDS France et ses filiales, des objectifs des actionnaires, des intérêts des parties prenantes et partenaires, gages de professionnalisme et de développement durable.

KNDS

En tant que munitionnaire de référence de KNDS et dans un contexte de développement à l'export vers de nouveaux marchés KNDS Ammo assure l'intégration de ses 3 sociétés afin de mieux servir ses clients, et accroitre son efficacité et son agilité dans un marché concurrentiel. Cela se traduit par une démarche d'innovation et de progrès ambitieuse, la mise en place de pratiques communes et l'utilisation des forces et moyens de chaque société au service de la performance et de la tenue de ses engagements dans les domaines : stratégie, commerce, R&D, essais, humains et industriels.

Ayant toujours à l'esprit l'analyse des risques et les actions qui en découlent, la promotion et le partage des bonnes pratiques, la communication interne et externe, nous nous engageons dans les domaines suivants à :

LA QUALITÉ ET LA SATISFACTION DES CLIENTS

- Respecter les processus de la société afin de satisfaire les exigences des parties prenantes intéressées.
- Ancrer une culture qualité commune au travers de l'application d'incontournables définis : « Bonnes Pratiques Qualité », rituels, standards de production…
- Entretenir une dynamique dans la résolution de nos faits techniques.
- Piloter nos fournisseurs afin d'obtenir un niveau de qualité satisfaisant aux exigences internes.
- Développer la culture d'excellence opérationnelle.

LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS & LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

SANTÉ & SÉCURITÉ :

- Accompagner chaque collaborateur dans l'application des Règles d'Or.
- Mener des échanges prévention avec les collaborateurs afin de favoriser le développement de la culture Santé/Sécurité.
- Analyser l'accident ou l'incident à potentiel grave sans délai.
- Mettre en place et maintenir les Mesures de Maitrise des Risques de nos installations et équipements.
- Informer les parties prenantes intéressées et former les salariés sur la gestion des accidents majeurs.

ENVIRONNEMENT :

- Minimiser notre empreinte environnementale au travers d'une implication collective (rejets liquides et gazeux, déchets, ressources énergétiques).
- Maitriser avec rigueur l'utilisation et le stockage des produits chimiques et pyrotechniques.

Le Président des 3 sociétés, le Directeur Général ou Administrateur Délégué de chaque société ainsi que les membres des différents comités de direction mettent à disposition les moyens nécessaires au déploiement de cette politique. Ils s'engagent à faire respecter les exigences qui sont applicables, en particulier les exigences légales nationales et locales, et promouvoir leur respect chez nos fournisseurs et sous-traitants. Ils s'assurent de la responsabilité et de l'engagement de chaque collaborateur dans chacun de ces domaines.

Dominique GUILLET
Président des 3 sociétés
KNDS France

Christophe MONNIER
Administrateur Délégué
KNDS Belgium

Philippe REYNES
Directeur Général Délégué
KNDS Ammo France

Paolo REGINALDI
Administrateur Délégué
KNDS Ammo Italy